



L'an deux mille vingt-cinq le 26 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 20 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDARAMANITRA Haja M. GRANDADAM Daniel – M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal
M. DELATTE Hubert – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude
Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude
M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre – M. BAUDOIN Cédric

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. POIREL Patrick à M. RENAUD Claude – M. MICHEL Olivier à Claude THOMAS – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – Mme FRANCOIS Valérie à M. FAUCHEUR Dominique - Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. BRIDARD Franck – M. VOINSON Philippe

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Excusés : 3

Votants : 44

Date d'affichage : 2 juillet 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre :

Absentions :

FINANCES

31_06_2025

Restructuration du siège de la Communauté de Communes à Champenoux - approbation de l'avenant n°1 – Lot 7 CVC

Claude THOMAS, président, rappelle le marché attribué et notifié le 04 mars 2025 pour les travaux de restructuration du siège de la Communauté de Communes, à l'entreprise BAINVILLE SARL pour le lot 7 Chauffage – ventilation.

Durant le mois de préparation de chantier, la collectivité a constaté que le poste relatif à l'installation d'une climatisation dans le local du serveur informatique n'apparaissait plus dans la dernière version du projet de cahier des charges.

L'installation de cette climatisation est impérative pour maintenir une température constante dans le local et éviter la surchauffe du serveur informatique.

Cet avenant a une incidence financière sur le marché :

Montant initial du marché	26 298.27 € HT
Avenant n°1 proposé à la validation	<u>3 583.39 € HT</u>
Nouveau montant du marché	29 881.66 € HT
Soit 13 % d'augmentation	

Les membres de la commission consultative MAPA réunie le 22 mai 2025 ont donné un avis favorable pour cet avenant. Il est demandé aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1, d'un montant de 3 583.39 € HT
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'avenant n°1.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant n°1 du marché de restructuration du siège de la Communauté de Communes à Champenoux, d'un montant de 3 583.39 € HT avec l'entreprise BAINVILLE SARL
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'avenant n°1 présenté.



Claude THOMAS
2025.07.02 15:27:16 +0200
Ref:9041718-13606945-1-D
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS